



# FICHE DÉPARTEMENTALE

## MOSELLE (57)

### CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

- Taux de boisement : 31 %
- 10 % de la récolte régionale provient de Moselle
- 11 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois régionale
- 1 302 établissements salariés et 5 004 salariés



### FORÊT / RÉCOLTE



31 % de la surface du territoire est couverte par des forêts. La superficie forestière du département s'élève à plus de 195 000 hectares, soit environ 10 % de la surface forestière du Grand Est.

La part de forêts publiques en Moselle est de 62 % (dont 24 % qui appartiennent à l'État et 38 % qui appartiennent aux collectivités). 38 % des forêts appartiennent à des propriétaires privés.

Deux grandes essences majeures se distinguent dans ce département, à savoir le hêtre et le chêne rouvre. Ainsi, toutes essences confondues, le volume de bois sur pied représente 42 millions de m<sup>3</sup>. Ce volume est composé à 76 % de feuillus contre 24 % de résineux.

Pour la période 2019-2023, le solde net des flux forestiers est négatif, signifiant que la production de la forêt est inférieure à la somme des prélèvements et de la mortalité. Cette donnée doit être appréhendée avec précaution.

Elle doit tout d'abord être mise au regard des sécheresses successives et du développement de pathogènes ou d'insectes, qui selon le memento de l'IGN en 2024, ont fragilisé les essences. Ainsi, ces phénomènes ont entraîné une hausse de la mortalité et donc des prélèvements<sup>1</sup>.

En 2023, la récolte totale de bois dans le département de la Moselle s'élève à 672 000 m<sup>3</sup>, représentant ainsi 10 % de la récolte totale du Grand Est. En matière de volumes récoltés, la Moselle se positionne au même rang régional que le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle.

41 % de cette récolte est destinée au bois d'oeuvre, 13 % au bois industrie et 46 % au bois énergie mobilisé par les professionnels (hors autoconsommation). La destination des bois des forêts mosellanes peut être expliquée à la fois par des caractéristiques d'un point de vue qualité qui lui sont propres et par le nombre d'entreprises de transformation présentes sur le territoire.

Plus spécifiquement, le département de la Moselle recense une part importante de bois mitrillés, de moins bonne qualité. Ceux-ci ne peuvent donc pas être valorisés en bois d'oeuvre.

Par ailleurs, en 2023, dans la Moselle, la consommation totale des chaufferies bois s'élève à 29 883 tonnes.

<sup>1</sup> Une analyse plus détaillée est proposée dans la note explicative du memento 2025

### COMMERCE EXTÉRIEUR



Le département de la Moselle importe davantage de produits bois qu'il n'exporte. En effet, il représente environ 20 % des importations de la région Grand Est contre 4 % seulement pour les exportations. Par ailleurs, ce département représente 48 % des importations de meubles du Grand Est.

## CONSTRUCTION / AMÉNAGEMENT



Le dynamisme du département peut également s'apprécier à travers les projets de construction bois. À cet effet, citons l'exemple de trois projets\* :

- Construction d'une halle et aménagement d'un parc touristique et de loisirs des Fenottes, d'une surface de 800 m<sup>2</sup>, livrés en 2020 et localisés à Ancy-Dornot (<https://www.panoramabois.fr/projets/6278>) ;
- Réalisation d'un groupe scolaire d'une surface de 1 260 m<sup>2</sup>, livré en 2021 et localisé à Anzeling (<https://www.panoramabois.fr/projets/6955>) ;
- Restructuration des locaux de l'agence d'eau Rhin-Meuse, d'une surface de 7 494 m<sup>2</sup>, livrés en 2020 et localisés à Rozerieulles (<https://www.panoramabois.fr/projets/7692>).

\* Pour chaque projet, les acteurs du projet (le maître d'ouvrage, les architectes, les entreprises de menuiserie et de charpenterie), a minima, sont cités. Les liens ci-dessus permettent d'identifier ces acteurs, pour chaque projet.

## EMPLOI / FORMATION

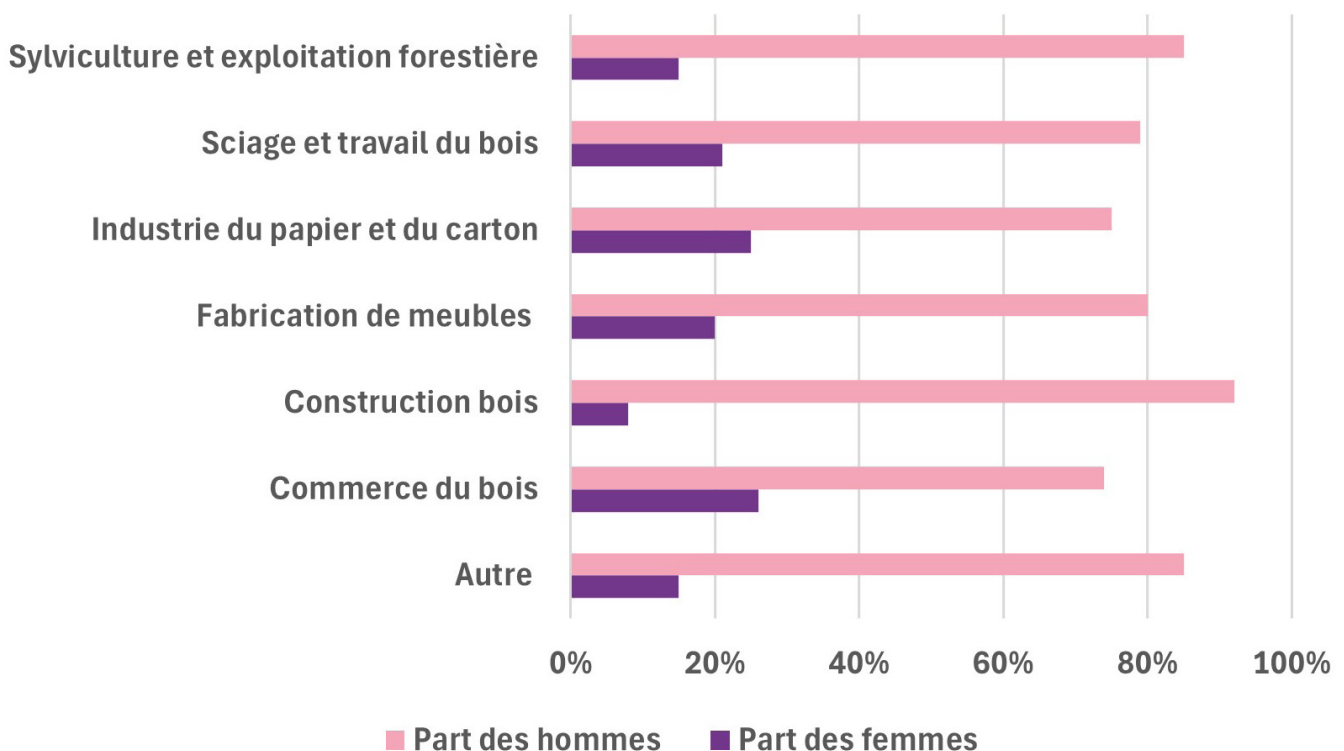


La filière forêt-bois mosellane compte environ 1 302 établissements salariés et 5 004 salariés, soit 11 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois régionale.

Le secteur de la construction bois emploie environ 1 641 salariés, soit 33 % de la main d'oeuvre totale de la filière du territoire.

En second se positionne le secteur du commerce du bois, qui comptabilise 1 364 salariés, soit 27 % de cette même main d'oeuvre.

### Part des femmes et des hommes dans la filière forêt-bois en Moselle au T2-2024



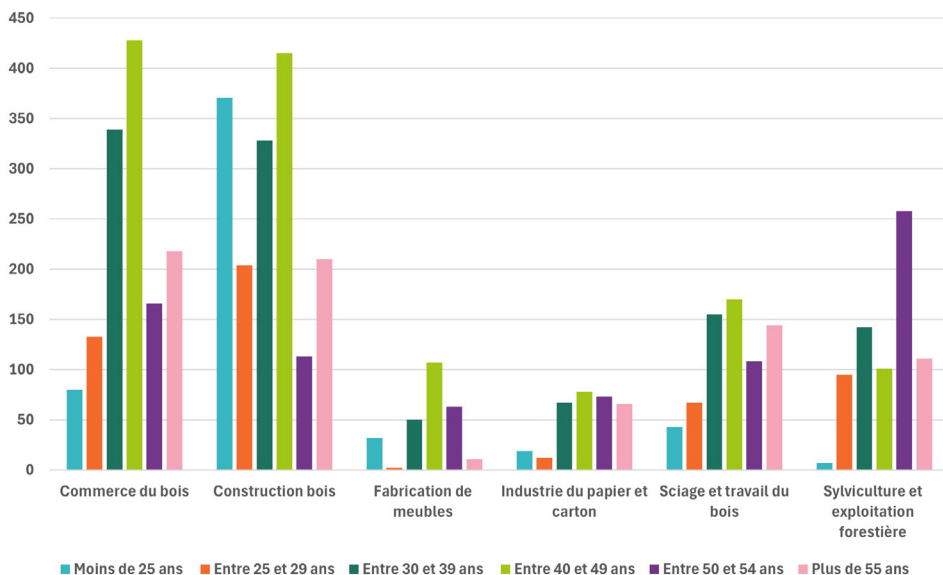
Ces chiffres sont sous-estimés puisqu'ils ne prennent pas en compte les non-salariés. Par ailleurs, le secteur du commerce du bois ainsi que l'industrie du papier et du carton sont les plus féminisés. Respectivement, 26 et 25 % de leurs effectifs salariés sont des femmes. Le secteur de la construction bois dispose, quant à lui, d'un effectif de femmes salariées plutôt réduit (8 %).

En moyenne, la classe d'âge la plus représentée, tous secteurs confondus, est celle des 40-49 ans, suivie des 30-39 ans et enfin des 50-54 ans. La tranche des 50-54 ans est particulièrement représentée dans le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière et

celui de la construction bois. Cela soulève la question de la perte de savoir-faire et du renouvellement des emplois, actuellement occupés par des travailleurs proches de la retraite.

Ainsi, le besoin en recrutements devient un enjeu majeur. Cette donnée peut être mise en perspective avec celle du nombre d'emplois par secteur d'activité. En effet, le secteur de la construction bois est le plus grand employeur de ce territoire, pour la filière. Il accompagne, de ce fait, le dynamisme de la filière forêt-bois mosellane.

### Représentation des tranches d'âge par secteur d'activité en Moselle au T2-2024

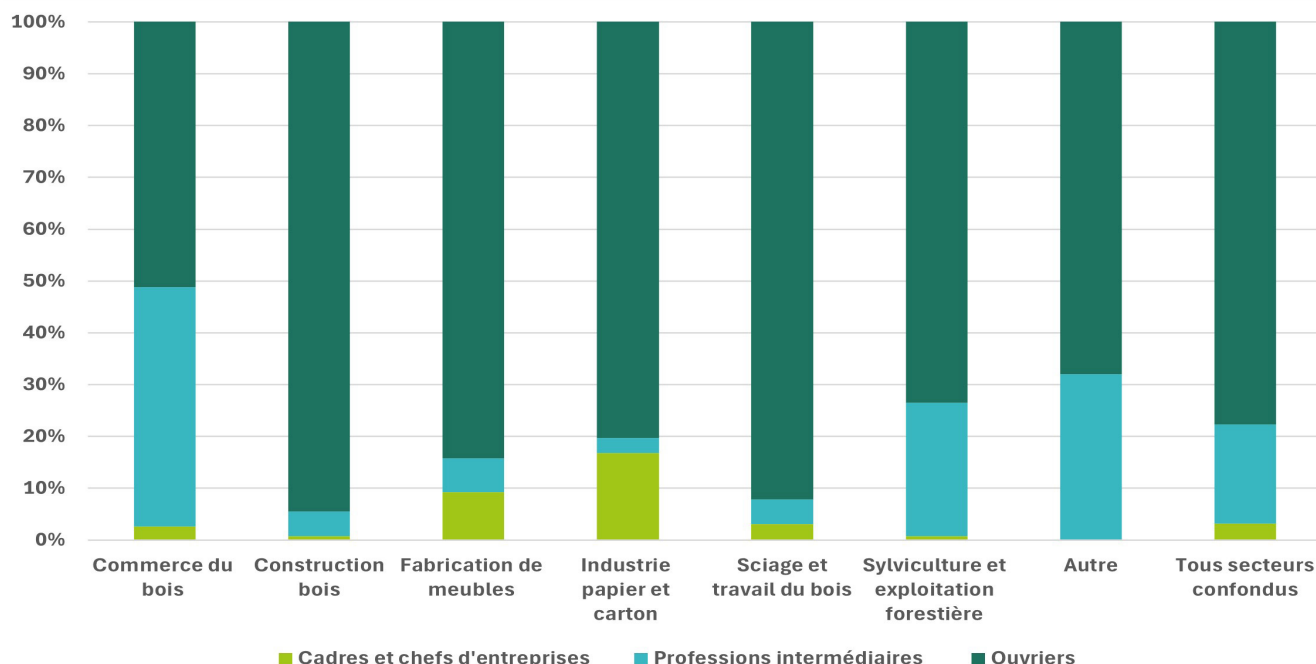


35 % : c'est la part des moins de 30 ans dans la construction bois. Cette part est la plus élevée tous secteurs confondus.

C'est une tendance qui s'observe sur la totalité du Grand Est. Dans le département, les ouvriers occupent la part la plus importante des emplois salariés. En moyenne, 78 % tous secteurs confondus. C'est dans le secteur de la construction bois que la part des ouvriers est

la plus élevée (95 %), suivi du secteur de la fabrication de meubles (84 %). Le secteur du commerce du bois comptabilise davantage de professions intermédiaires, soit 46 % de ces emplois salariés. Les cadres et chefs d'entreprises, dans les emplois salariés, sont peu représentés. Leur part atteint 3 % en moyenne et 17 % au maximum dans l'industrie du papier et du carton. La non-prise en compte d'entreprises unipersonnelles peut expliquer ce chiffre.

### Répartition par catégorie socio-professionnelle des postes salariés de la filière forêt bois en Moselle au T2-2024 (en %)



Par ailleurs, une liste des entreprises leaders dans leur secteur d'activité est proposée.

Pour ce faire, cette liste s'appuie sur trois critères, que sont le chiffre d'affaires, le nombre de salariés et le rôle structurant de ces mêmes entreprises, pour la filière forêt-bois du Grand Est :

	NOMBRE DE SALARIÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES
<b>FORÊT / RÉCOLTE</b>		
Office National des Forêts	Entre 250 et 499 salariés	-
<b>TRANSFORMATION DU BOIS</b>		
Chêne de l'Est SASUS	Entre 50 et 99 salariés	21 121 597 €
ETS Jung Albert	Entre 50 et 99 salariés	6 507 037 €
<b>Bois d'industrie / Bois énergie</b>		
Reko Energie Bois	Entre 10 et 19 salariés	-
<b>CONSTRUCTION / AMÉNAGEMENT</b>		
R. Flucklinger	Entre 50 et 99 salariés	11 512 000 €
Charpente Houot	Entre 20 et 49 salariés	3 942 000 €



[www.fibois-grandest.com](http://www.fibois-grandest.com)

Tél. : 03 88 19 17 19



Antenne de Châlons-en-Champagne

Maison Régionale de la Forêt et du Bois  
Complexe agricole du Mont Bernard  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Siège social - Antenne de Nancy

3 allée des Tilleuls  
CS 50022  
54181 HEILLECOURT CEDEX

Antenne de Strasbourg

Espace Européen de l'Entreprise  
2 rue de Rome  
67300 SCHILTIGHEIM

Membre de :



Avec le soutien de :

